

Madame, Monsieur,

Le 16 mai 2004 sur son terrain, le C.S.C.T. BANTZENHEIM organisera son traditionnel concours Agility.

**Les épreuves de cette manifestation seront jugées par Monsieur Claude MILLOTTE, juge S.C.C. Agility.**

Le prix de l'engagement est fixé à 12,20 euros.

Le repas de midi, que nous vous conseillons de réserver avec l'engagement, est à 8 euros.  
Sur place grillades, casse croûtes et buvette ...

De nombreuses coupes récompenseront les concurrents dans les différentes catégories.

L'équipe organisatrice se veut d'apporter, sur tous les plans, une bonne ambiance pour la réussite de cette journée.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses aura lieu à 18 heures.

Les engagements sont à adresser avant le 10 mai 2004 à :

Daniel HESSENAUER  
Résidence Plein Champ 1  
44 C, rue des Carrières  
68110 ILLZACH.  
Tél. 03.89.53.77.94

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, les concurrents, mes meilleures et cordiales salutations.

Le Président,

Pièce jointe : un formulaire d'engagement.